

MAIRIE
DE
SORANS – LES – BREUREY
70190

téléphone/fax : 03 84 91 73 38

MEL : mairie.soranslesbreurey@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 septembre 2018 à 20 H 00 – Séance ordinaire

Présents : MM : R. MUNEROT, T. ALLEMAND, G. DEMOULIN, J. CHAVY, J. MARCHAL

MMES : Y. DERAY, Y. ALLEAUME

Absent excusé : D. DUBILLARD, C. MONNIER

Date de la convocation : 19 septembre 2018

Information d'urbanisme :

- **Dossiers déposés :**
 - o DP Mairie (église de They)
 - o 2 DIA
 - o 1 Permis aménager
 - o 1 Permis de démolir
 - o 2 CU

- **Dossiers accordés**
 - o **3 DP**

1. Election du Premier Adjoint

Le Maire présente au conseil municipal la lettre de démission de la Première Adjointe. Il rappelle que, lors de la séance du 28 mars 2014, le conseil municipal avait décidé la nomination de deux adjoints et propose de procéder à l'élection de son remplaçant. Il rappelle que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Le Maire fait appel des candidatures :

- Jacques MARCHAL se porte candidat

Après appel des candidatures et au premier tour de scrutin, Jacques MARCHAL est élu Premier Adjoint par 6 voix pour et 1 abstention, et immédiatement installé.

2. Délégations de signatures aux adjoints

Le Maire propose de porter délégation de signatures aux deux adjoints de la commune pour les missions suivantes : organisation administrative du service de secrétariat et de comptabilité en cas d'absence du Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition du Maire et l'autorise à rédiger l'arrêté de délégations aux deux adjoints, qui les acceptent.

3. Forêt : assiette des coupes exercice 2019

Le Maire présente l'assiette des coupes exercice 2019 qui concerne les parcelles 13 et 31 en coupe d'amélioration, et parcelle 38J en coupe d'éclaircie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'assiette et destination des coupes exercice 2019 et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

4. Renouvellement du bail du bâtiment communal

Le Maire explique que le bail alloué à la CUMA est arrivé à échéance. Le Maire propose de le renouveler pour trois années, soit jusqu'au 31 août 2021 au même tarif et avec une répartition au prorata des populations, soit pour l'année 2018, 45 % pour la commune de Neuville-lès-Cromary et 55 % pour la commune de Sorans-lès-Breurey.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition du Maire et l'autorise à signer le nouveau bail avec la CUMA.

5. Subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle qu'une somme est prévue à l'article 6574 du budget primitif 2018 du budget général permettant d'attribuer des subventions à des associations de droit privé : il propose de verser des subventions aux associations suivantes :

- USREC : 150 €
- AS PERROUSE : 150 €,
- Foyer rural de Rioz : 150 €,
- ADMR : 150 €,
- Restos du Cœur : 150 €,
- Souvenir Français : 150 €,
- Les amis de l'ancienne Abbaye de Bellevaux : 150€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires.

6. Salle polyvalente

Le Maire informe le conseil municipal des évolutions de cette opération. Les options possibles sont évoquées :

- abandon du projet et fermeture de la salle
- projet de rénovation dont le coût prévisionnel devient exponentiel
- partir sur un projet de bâtiment neuf (démolition et reconstruction).

Compte tenu des contraintes de coût, de celles liées à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et au désamiantage le choix d'un bâtiment neuf semble le plus cohérent.

C'est cette solution que le conseil décide d'étudier afin d'envisager la poursuite et la viabilité du projet.

7. Services eau et assainissement : infos

Le Maire rappelle le transfert de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2019, ce qui amènera des modifications conséquentes pour l'utilisateur de ces services. Une réunion d'information organisée par la Communauté de Commune à la salle des fêtes de Perrouse le 30 octobre 2018 à 19H.

8. Audit énergétique de la mairie : choix du cabinet d'études

Le Maire présente les offres reçues en mairie et la décision de la commission d'appel d'offres qui a retenu le cabinet BET PETIN HENRY pour un montant de 2 500 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le choix de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

9. Questions diverses

- Préparation cérémonie 11 novembre

A Sorans-les-Breurey, le 26 septembre 2018

Le Maire,

R. MUNEROT